



Communiqué de presse | Toulouse, le 21 février 2013

L'Inserm et l'Université Toulouse III - Paul Sabatier renouvellent leur partenariat en matière de recherche, de valorisation et de transfert de connaissances en sciences du vivant.

Se fondant sur les actions et les résultats de la convention précédente, les deux partenaires fixent les modalités de leur collaboration pour les trois prochaines années.

Toulouse et Paris, le 21 février 2013 – Le Professeur André Syrota, Président-directeur général de l'Inserm, Bertrand Monthubert, Président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier ont signé le 18 janvier dernier une convention de mixité qui inscrit dans la dynamique leur partenariat pour la conduite des recherches communes. Elle prévoit les modalités de gestion des unités de recherche d'une part et celles de la valorisation des travaux de recherche qui en sont issus d'autre part.

Dans le contexte des principes définis dans l'accord-cadre du 16 novembre 1998, l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et l'Inserm conviennent d'assurer le développement scientifique des unités de recherche communes Inserm/ Université Toulouse III – Paul Sabatier. Pour ces unités existantes ou futures, l'Inserm et l'Université Paul Sabatier s'engagent ainsi à développer les moyens nécessaires afin de :

- assurer une production scientifique de haut niveau et une continuité entre la recherche biologique et biomédicale cognitive et la recherche médicale, clinique et en santé publique ;
- veiller à la complémentarité des activités de formation et de recherche et contribuer à la qualité de la formation des étudiants à la recherche et par la recherche ;
- favoriser la mutualisation des moyens, le développement de plateaux techniques et à la collaboration pour la recherche en sciences de la vie et de la santé ;
- et enfin développer ensemble des activités de transfert et de valorisation.

Cette convention concerne 7 unités mixtes de recherche et 2 unités mixtes de service, dans lesquelles travaillent plus de 900 personnels (dont 650 chercheurs et enseignants-chercheurs).

De nombreux projets scientifiques au rayonnement international sont portés par ce partenariat entre l'Inserm et l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, comme par exemple les implantations du Centre de recherche en cancérologie de Toulouse (CRCT) ou de Stromalab (en partenariat avec l'EFS et le CNRS) au sein de l'Oncopole. L'Europe vient également reconnaître nos équipes mixtes avec un projet porté par Nathalie Vergnolle (CPTP) labellisé par l'ERC.

Plusieurs prix scientifiques de haut niveau récompensent régulièrement les recherches menées dans ces laboratoires : Philippe Le Bouteiller du CPTP, lauréat de l'Académie nationale de médecine ou Alicia Mallet, doctorante à l'UDEAR et lauréate d'un prix de la Fondation pour la recherche médicale.

En matière de valorisation, cet accord reconduit les termes de la démarche partenariale engagée par les deux institutions pour protéger et valoriser les résultats obtenus dans les Unités Mixtes de Recherche Inserm-UPS.

Pour chacune des unités mixtes de recherche afin d'optimiser l'accompagnement des chercheurs dans leur démarche de valorisation, l'Inserm et l'UPS ont ainsi décidé de désigner un maître d'œuvre unique et de le doter d'un mandat d'action étendu ; respectivement Inserm Transfert pour les unités dont la valorisation est attribuée à l'Inserm, et Toulouse Tech Transfer pour les unités dont la valorisation est attribuée à l'Université.

Le maître d'œuvre unique assure la protection des résultats de recherche et leur valorisation, jusqu'à la signature de contrats de recherche collaborative ou de cession de licence. Les revenus d'exploitation sont répartis à parts égales entre les deux institutions. En outre, Inserm Transfert et Toulouse Tech Transfer travailleront en étroite collaboration sur les dossiers nécessitant un financement en maturation ; l'enveloppe dédiée à l'accompagnement de projets émanant des UMR en phase précoce de transfert étant également reconduite.

Les unités mixtes Inserm / UPS en Midi-Pyrénées

- Imagerie cérébrale et handicap neurologique (Inserm - UPS)
- Epidémiologie et analyses en santé publique (Inserm - UPS)
- Stromalab (CNRS – UPS – Inserm - Établissement français du sang)
- Centre de recherche en cancérologie de Toulouse (Inserm – UPS, ERL CNRS)
- Centre de physiopathologie de Toulouse Purpan (Inserm – UPS – CNRS – USC INRA)
- Institut des maladies métaboliques et cardiovasculaires (Inserm - UPS)
- Unité de différenciation épidermique et autoimmunité rhumatoïde (CNRS – UPS - Inserm)
- Centre Régional d'Exploration Fonctionnelle et de Ressources Expérimentales CREFRE – Anexplo (Inserm – UPS)
- French Clinical Research Infrastructure Network – F-CRIN (Inserm – UPS – CHU Toulouse)

A propos de l'Inserm

L'Inserm est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations. L'Inserm mène une recherche par essence multithématique. Elle permet l'étude de toutes les maladies, des plus fréquentes aux plus rares. L'Inserm se positionne sur l'ensemble du parcours allant du laboratoire de recherche au lit du patient. Depuis janvier 2008, l'Inserm s'est vu confier une mission de coordination de la recherche biomédicale française, et pour assurer celle-ci, il s'est engagé dans une réforme fonctionnelle, concrétisée par la création de huit instituts thématiques. En savoir plus >> <http://www.inserm.fr>

A propos de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

Dans un souci constant de mieux insérer ses étudiants, l'Université Paul Sabatier a développé depuis plus de trois décennies ses relations partenariales avec le secteur socio-économique. L'UPS a été une des premières universités en France reconnue pour la qualité de sa valorisation par l'attribution d'un programme multi-formations. La création en 2010 de la division du partenariat et de la valorisation, au sein de la Direction du Soutien aux laboratoires devrait encore renforcer la professionnalisation de cette activité au service de tous les acteurs de l'université. En savoir plus >> www.univ-tlse3.fr

Contacts presse :

Céline Cortot
Directeur de la communication Inserm Transfert
01 55 03 01 68 / celine.cortot@inserm-transfert.fr

Christine Ferran
Chargée de communication Inserm
Délégation régionale Midi-Pyrénées, Limousin
05 62 74 86 76 / christine.ferran@inserm.fr

Pierrette Langlais
Chargée de communication UPS
06 25 54 18 57 / pierrette.langlais@univ-tlse3.fr